



M. le Procureur de la République  
près le Tribunal de Grande Instance de  
Paris  
Parvis du Tribunal de Paris  
75 859 Paris CEDEX 17

**Motif** : signalement pour forte suspicion de proxénétisme dans de prétendus salons de massages asiatiques à Paris.

Paris, le 8 octobre 2021

Monsieur le Procureur,

L'Amicale du Nid, association abolitionniste et laïque, lutte depuis 75 ans contre les violences du système prostitutionnel et agit auprès des personnes en situation de prostitution par un continuum d'actons : prévention, sensibilisation et formation des professionnel.les, aller-vers les personnes dans l'espace public et sur Internet, accueil, accompagnement social global, hébergement et logement accompagné, mais aussi par des actions de plaidoyer pour la défense des victimes du système prostitutionnel. Pour ce faire, l'Amicale du Nid est forte de plus de 230 professionnel.les qualifié.es sur 15 départements de l'hexagone.

Notre association a pris connaissance de l'étude menée par le réseau Zéromacho sur de prétendus « salons de massages » asiatiques domiciliés à Paris. De celle-ci ressort une très forte suspicion de proxénétisme en parfaite violation de la loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées.

Les trois cents « salons de massages » repérés dont l'activité de prostitution est manifeste selon le réseau Zéromacho nous incitent à faire appel à votre autorité pour que la loi soit respectée au plus tôt.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Marie-Hélène FRANJOU  
Présidente